

# DIRECTIVES DE COMPÉTITION

## Championnats Québécois GAF-GAM-STR

17 au 19 avril 2026

### GYMNASTIQUE QUÉBEC

3737 boul. Crémazie Est, #902, MTL, QC, H1Z 2K4  
514-252-3043 / [www.gymqc.ca](http://www.gymqc.ca)  
Personne contact : Josée-Anne Adam  
[inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca)



### COMITÉ ORGANISATEUR

#### LES DYNAMIX

Directrice : Isabelle Rocheleau  
Courriel : [chqc2026@ecoledynamix.com](mailto:chqc2026@ecoledynamix.com)  
Site web : [www.ecoledynamix.com](http://www.ecoledynamix.com)



### DATES LIMITES ET FRAIS

- **Date limite d'inscription et de paiement : 3 avril 2026**
- **Date de publication des athlètes qualifiés : GAM = 24 mars 2026 / GAF-STR = 31 mars 2026**
- **Date de publication de l'horaire : 7 avril 2026**
- **Frais d'inscription :**

<b>Athlète Provincial</b>	<b>GAF (N7 et N8) GAM (N1 à Provincial 5) STR (N1 à N4)</b>	<b>150,00 \$</b>
<b>Athlète National</b>	<b>GAF (N9 et plus) GAM (Novice et plus) STR (N5/Novice et plus)</b>	<b>175,00 \$</b>
<b>Entraîneur</b>		<b>0,00 \$</b>

\*Athlète de l'Équipe Nationale Senior GAF, GAM et STR : Frais d'inscription pris en charge par GYMQC.

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **500 \$** par discipline
- **Demande de modification à l'horaire après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète
- **Frais de retard pour dépôt d'une musique GAF après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 5 jours ouvrables avant le 1<sup>er</sup> jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / entraîneur
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 24 heures avant le 1<sup>er</sup> jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / entraîneur
- **Frais d'admission des spectateurs** (payable en argent comptant et carte de crédit) :

#### 1 jour

24,00 \$ / Adulte (13-65 ans)  
14,00 \$ / Aîné (66 ans et +)  
14,00 \$ / Enfant (6 à 12 ans)  
Gratuit / bambin (0 à 5 ans)

#### Forfait 3 jours

55,00 \$ / Adulte (13-65 ans)  
32,00 \$ / Aîné (66 ans et +)  
32,00 \$ / Enfant (6 à 12 ans)  
Gratuit / bambin (0 à 5 ans)

## SERVICE MÉDICAL

### SERVICE MÉDICAL

Un service médical (physiothérapeute ou thérapeute sportif) sera offert sur le plateau de compétition. Les participants doivent avoir leur propre tape pour les tappings. S'ils ne l'ont pas, ils pourront en acheter sur place en argent comptant.

## SERVICES AUX ENTRAÎNEURS

Aucun repas n'est offert d'emblée aux entraîneurs. S'il le désire, chaque club sera responsable de commander les repas de leurs entraîneurs via le formulaire Excel prévu à cet effet.

- **Coût des repas**
  - Déjeuner : 10\$
  - Dîner : 15\$
  - Souper : 25\$
- **Date limite de commande de repas : 8 avril 2026**

## INSCRIPTION ET PAIEMENT

### PROCESSUS D'INSCRIPTION

Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC.

1. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installez sur votre ordinateur.
2. Choisissez l'événement et le club.
3. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
4. Ajoutez les entraîneurs et leurs formations (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
5. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contactez Christian Turp ([cturp@gymqc.ca](mailto:cturp@gymqc.ca)).
6. Cliquez sur "envoyer inscription".
7. Lire la procédure et condition.
8. Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
9. Le fichier s'enregistrera automatiquement sur votre ordinateur.
10. Envoyez le fichier Excel à GYMQC ([inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca)) ainsi qu'au comité organisateur ([chqc2026@ecoledynamix.com](mailto:chqc2026@ecoledynamix.com)).

### MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement des inscriptions devra se faire :

- a. Par chèque : Libellé au nom de « École les Dynamix » et doit être retourné à l'adresse suivante : 1471 Boulevard Lionel-Boulet, **Suite 15**, Varennes, QC, J3X 1P7.
- b. Par virement bancaire :
  - Transit : 21961
  - Institution : 001
  - Folio : 1013647

### AUTRES

1. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
2. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.
3. Il est possible de changer de catégorie jusqu'à 10 jours ouvrables avant la 1<sup>e</sup> journée de compétition, moyennant les frais indiqués dans ces directives.

## MUSIQUE GAF

Toutes les musiques ont été reçues au courant de la saison. Si vous avez un changement de musique, contactez Christian Turp ([cturp@gymqc.ca](mailto:cturp@gymqc.ca)).

## SUBSTITUTION D'ATHLÈTE

Se référer à la section **6.14** du **Cahier des charges**, disponible sur le site web de Gymnastique Québec ([www.gymqc.ca](http://www.gymqc.ca)). Lorsqu'une place se libérera, le club d'appartenance de l'athlète substitut recevra un courriel de la part d'[inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca).

## ANNULATION

Se référer à la section **6.13** et **6.13.2** du **Cahier des charges**, disponible sur le site web de Gymnastique Québec ([www.gymqc.ca](http://www.gymqc.ca)).

### 6.13.2 FINALITÉS

Les demandes de remboursement doivent être effectuées telles que mentionnées ci-haut. Les délais pour effectuer les demandes sont spécifiques à chaque événement. Les dates limites de demandes de remboursement sont établies selon les règles suivantes :

- Qualification Provinciale, Championnats Québécois et Coupe Provinciale
  - Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de plus de 48 heures précédant le premier jour de compétition : La demande doit être envoyée au plus tard 48 heures avant le premier jour de compétition de l'événement, toutes catégories et disciplines confondues.
  - Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de moins de 48 heures précédant le premier jour de compétition: La demande doit être envoyée au plus tard 24 heures avant le premier jour de compétition de l'événement, toutes catégories et disciplines confondues.

**NOUVEAUTÉ :** *Pour obtenir un remboursement, un club doit compléter le formulaire Activity Messenger prévu à cet effet : [Demande de remboursement](#). Une fois soumis, le formulaire sera envoyé automatiquement au comité organisateur et à GYMQC. Les pièces jointes déposées dans ce formulaire seront accessibles par le personnel de GYMQC seulement.*